



Séance du 20 janvier 2026

**Compte-rendu****COMMUNE DE SAINT-VÉRAND**

<p><b>Nombre de conseillers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✘ En exercice : 19</li> <li>✘ Présents : 12</li> <li>✘ Pouvoir(s) : 3</li> <li>✘ Votants : 15</li> </ul> <p><b>Date de convocation :</b></p> <p>16 janvier 2026</p>	<p>L'an deux mille vingt-six, le vingt janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Dominique UNI.</p> <p><b>Présents :</b> Mesdames Dominique UNI, Lysiane JULLIN, Aurélie SEURAT, Isabelle JUHASZ, Gwenaëlle BELLET, Fabienne FERRIER,</p> <p>Messieurs Jean-Philippe GORON, Stéphane TOURNOUD, Michel MOTTUEL, Patrick GIROUD, Patrice BERTRAND, Olivier GAILLARD,</p> <p><b>Ont donné procuration :</b></p> <p>Laure BOSSAN a donné procuration à Stéphane TOURNOUD Muriel GAIFFIER a donné procuration à Michel MOTTUEL Jean-Marc BOURGOGNE a donné procuration à Fabienne FERRIER</p> <p><b>Membres absents excusés :</b> Pierre CHEVALLIER</p> <p><b>Membres absents :</b> Fabrice GENOVESE, Anthony PERREIRA, Jacques DUCROS</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Céline VEHIER, Secrétaire de Mairie</p>
--	---

Madame le Maire annonce devoir supprimer le point 5 prévu à l'ordre du jour portant sur la délibération chemin rural suite à enquête publique. Ce dernier est reporté à une prochaine séance.

**1 – Atterrissage budgétaire 2025**

Jean-Philippe GORON, Adjoint chargé des finances, présente au Conseil municipal un premier bilan de l'exécution 2025 du budget communal, sous réserve de la validation du compte de gestion par le Service de Gestion Comptable de Saint-Marcellin. Globalement l'année 2025 est différente de ces dernières années :

**Recettes de fonctionnement en baisse : 1 643 000 euros environ**

- Diminution des « produits du service » (recettes centre de loisirs, garderie et cantine)
- Dotation de l'Etat : pas d'augmentation voire une diminution. A confirmer par le SGC.
- Pas d'augmentation des recettes fiscales (revalorisation des assiettes de calcul sur les années précédentes).

**Dépenses de fonctionnement stables : 1 493 000 euros environ**

- Augmentation des charges financières liées à la réalisation des 2 nouveaux emprunts
- Charges de personnel : stables (corrigées par les remboursements de salaires par l'assurance statutaire suite aux arrêts de travail de 3 agents).
- Charges à caractère général : dépenses en hausse au niveau du chauffage, entretien de voirie, entretien des bâtiments. Poste de dépenses à surveiller.

La CAF (Capacité d'Auto-Financement) dégagée en section de fonctionnement se situe autour de 150 800 euros, soit en baisse par rapport aux exercices précédents, et en de ça de l'objectif fixé de 200 000 euros annuels. A confirmer par le SGC.

**Recettes d'investissement en baisse : 350 000 euros environ**

- Subventions perçues en décalage par rapport à la réalisation des travaux, notamment concernant l'aménagement de la voie douce le long de la RD518 en direction de St Marcellin : versements en attente du solde d'exécution des dépenses (notamment acquisitions foncières encore en cours)
- FCTVA : attribution et versement perçus sur les dépenses d'investissement réalisées N-2 (donc forte recette à venir sur 2026 se rapportant aux investissements de 2024).

Dépenses d'investissement faibles : 333 000 euros environ

Voirie	Travaux voirie, passerelle Cumane, réfection des croix
Liaison douce St Marcellin	Solde des travaux, acquisitions foncières
Salle des fêtes	Réfection portes, achat tables, défibrillateur
Entrepôt communal	Balayeuse, broyeur, tondeuse et taille haies
Groupe scolaire	Réparation noue du toit, huisseries, chaises, électroménager
Cimetière	Reprise concessions, panneaux des allées
Mairie	Ordinateurs, circulateur chauffage et climatisation
Terrain de boules et buvette	Pompe relevage, portes vandalisées
Complexe sportif	Bandeaux toiture
Cantine	Four

- En ce qui concerne le programme annuel de voirie, les travaux ont été réalisés mais la facture (88 000 euros) n'a pu être payée sur l'exercice 2025. Cette dépense fera partie des « Restes à réaliser » à reporter sur 2026. Idem pour la facture de reprise des concessions au cimetière (8 500 euros) et une partie des acquisitions foncières pour la liaison douce entre St Marcellin et St Vérand (12 500 euros).
- Mise en veille de certains projets : aménagement de la zone AU4, création d'une aire de jeux
- Par ailleurs, plusieurs travaux programmés initialement en 2025, ont été reportés : réfection des toilettes publiques, aménagement de sécurité rue des Acacias, aménagement de la cuisine de l'école, rénovation de l'éclairage du terrain d'entraînement du stade.

La section d'investissement est clôturée avec un excédent de 17 000 euros.

Projections pour le budget 2026 :

De grosses opérations d'investissement seront à nouveau engagées au-delà de 2026, lors du prochain mandat, donc il convient d'être prudent sur la trésorerie en 2026.

Jean-Philippe GORON présente les opérations recensées par la commission « Travaux » pour 2026 pour un total de 545 000 € environ. Les arbitrages seront finalisés lors du débat budgétaire en séance le 2/02/2026.

Voirie	Travaux réparation voirie, rue des Acacias, Pont rue de la Tronche, affaissement chaussée montée du Moulin, signalétique chemins ruraux, lotissement Les Frênes
Mairie	Aménagement baie informatique (pour la fibre), ordinateurs, peinture extérieure façade et menuiseries, tables salle de réunion
Salle des fêtes	Frigo, tables inox cuisine, tables intérieures, reprise des écoulements eaux usées, coffret électrique
Entrepôt communal	Réparation tractopelle, Epaneur (engrais, sel)
Groupe scolaire	Rideaux et volets roulants, VMC, aménagement cuisine
Cimetière	Ossuaire
Zébulon / Mixage café	Petits équipements électroménagers
Complexe sportif	Eclairage led terrain entraînement, reprise du terrain synthétique
Cantine	Reprise toit plat, reprise des écoulements eaux usées, rénovation ancienne toiture
Toilettes publiques	Rénovation ou création
Voie douce	Fin des acquisition foncières, plateau ralentissement rue du Stade
Etudes complémentaires	Projet de vidéosurveillance / voie verte ancien canal
Terrain / local	Achat si opportunité

## **2 – Vote de la subvention communale 2026 au centre de loisirs Zébulon**

Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des finances, après avoir présenté la clôture du budget 2025 du Centre de loisirs Zébulon, et compte tenu d'un résultat quasi à l'équilibre (déficit de – 2 534.25 euros), propose d'attribuer une subvention communale à hauteur de 30 000 euros pour l'année 2026.

Il rappelle que le budget du centre de loisirs est relativement stable (autour de 150 000 euros/an) et que la subvention communale vient en équilibre de ce budget.

***Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition de délibération.***

## **3 – Vote de la subvention communale 2026 au CCAS**

Jean-Philippe GORON, adjoint chargé des finances, rappelle que la subvention communale au CCAS avait été diminuée en 2024 car l'excédent de fonctionnement était confortable.

Après avoir présenté la clôture du budget 2025, et compte tenu d'un résultat quasi à l'équilibre (déficit de – 2 448.56 euros), il propose la reconduction d'une subvention communale à hauteur de 30 000 euros pour l'année 2026.

***Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition de délibération.***

## **4 – Informations et questions diverses**

### Ressources humaines :

- La nouvelle directrice de l'Espace de vie sociale, Mme Stéphanie PEYLIN, a pris ses fonctions le 5/01/2026. Son temps plein est réparti à 70% pour la direction de Mixage Café et 30% pour les projets jeunes.
- Recrutement en cours pour le poste Chargé(e) d'accueil et d'urbanisme : 3 candidates retenues pour un entretien
- Poste en attente de recrutement : Directeur(trice) du centre de loisirs. Offre d'emploi à relancer
- Poste de Conseiller numérique : recherche d'appels à projets et de nouveaux partenariats, pour pérenniser le poste au-delà de juillet 2026 (fin de l'aide financière de l'Etat).

### Aménagement de la zone AU4 :

Réunion à venir entre les Consorts Giroud et le lotisseur BT Immobilier qui, n'arrivant pas à commercialiser les lots, projette de se retirer de l'opération. Possible transfert du projet à un autre opérateur en attente de confirmation.

Un avenant à la convention de PUP devra être mis en place. Pas de démarrage des travaux avant 2027.

Si le projet est totalement abandonné, la convention de PUP sera dénoncée avec possibilité de mise en demeure de l'opérateur de payer l'acompte tel que défini.

### Projet d'aménagement de la société Promozen (ex friche Chaloin) :

Rencontre avec la société Promozen le 14/01/2026 pour affiner le projet d'aménagement par rapport au PLUi (qui sera approuvé par le Conseil communautaire le 12/02/2026) et au règlement de l'OAP dans l'objectif de déposer le permis de construire.

La commune se réserve l'opportunité de l'achat d'un local dans le cadre de ce projet d'aménagement, à l'horizon 2026/2027, et sollicitera, le cas échéant, l'intervention de l'EPFL (Etablissement public foncier local) pour la négociation.

### Agenda des animations :

Vendredi 23/01 : « Nuit livresque » organisée au Mixage Café dans le cadre des Nuits de la lecture, proposées par le ministère de la Culture, pour célébrer le plaisir de lire.

Samedi 24/01 : Mondée du Comité des fêtes

Samedi 31/01 : randonnée nocturne au clair de lune, organisée par le Comité des fêtes

La prochaine édition du bulletin municipale sera publiée après les élections avec présentation du budget 2026 et de la nouvelle équipe élue.

FIN : 23h00